

Mmusi et Autres c. Ramantele — l'Arrêt de la Cour d'Appel du Botswana Mettant Fin à l'Héritage Coutumier Réservé aux Hommes

Gender Equality · Bonne pratique · Botswana

Score de qualité : 74/100

Niveau de preuve : Solides

Résumé

En 2013, la Cour d'appel du Botswana a jugé que le droit coutumier ngwaketse, réservant la maison familiale au fils cadet, violait l'égalité constitutionnelle, accordant à trois sœurs de Kanye le droit d'hériter — un précédent pour les droits de propriété des femmes.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-24

[Court of Appeal of Botswana](#) — consulté le 2026-09-24

[Landesa — Balancing Customary Law and Gender Equality in Land Rights](#) — consulté le 2026-09-24

[Open Society Foundations — A Victory for Women's Health in Property Rights Case](#) — consulté le 2026-09-24

[Cornell Law School LII — Mmusi v. Ramantele](#) — consulté le 2026-09-24

Citer — Evidoria. *Mmusi et Autres c. Ramantele — l'Arrêt de la Cour d'Appel du Botswana Mettant Fin à l'Héritage Coutumier Réservé aux Hommes*. ID persistant : 26009d87-a464-4244-8661-0c7560016a74.